



SECRETARIAT

AS/Jur (2015) CB 05

26 juin 2015

Aux membres de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Carnet de bord de la réunion tenue à Strasbourg du 22 au 25 juin 2015

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie à Strasbourg du 22 au 25 juin 2015 sous la présidence de M. James Clappison (Royaume-Uni, CE), en ce qui concerne :

- **le lundi 22 juin 2015 à 14h00,**
- **Situation en Hongrie suite à l'adoption de la Résolution 1941 (2013) de l'Assemblée** (Rapporteur pour avis : M. Arcadio Díaz Tejera, Espagne, SOC) (Rapporteur pour la Commission des questions politiques et de la démocratie : M. Robert Walter, Royaume-Uni, CE) : a examiné un rapport déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie et a examiné et approuvé l'avis de la commission ;
- **L'évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement du Maroc** (Rapporteur pour avis : M. Jordi Xuclà, Espagne, ADLE) (Rapporteur pour la Commission des questions politiques et de la démocratie : M. Bogdan Klich, Pologne, PPE/DC) : a examiné un rapport déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie et a examiné et approuvé l'avis de la commission ;
- **L'accès à la justice et Internet : potentiel et défis** (Rapporteur : M. Jordi Xuclà, Espagne, ADLE) : a tenu une audition avec la participation de Mme Iveta Havlova, experte, mode de résolution de conflit en ligne (*online dispute resolution, ODR*), directrice des alliances stratégiques à "Youstice", République Tchèque ;
- **Nomination de rapporteurs :**
 - Empêcher de toute urgence les violations des droits de l'homme lors des manifestations pacifiques (re-nomination suite au départ de l'Assemblée de M. Antti Kaikkonen, Finlande, ADLE) : a nommé Mme Ermira Mehmeti Devaja (« L'ex-République yougoslave de Macédoine », SOC) ;
 - Mettre fin à l'apatridie des enfants – une nécessité (pour avis) (Rapporteur pour la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées : M. Manlio Di Stefano (Italie, NI)) : a nommé M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC) ;
- **Adhésion de l'union européenne à la convention européenne des droits de l'homme : élection des juges** (Rapporteur : M. Jordi Xuclà, Espagne, ADLE) : a pris note de la décision du rapporteur de démissionner ;

- **le mardi 23 juin 2015 à 08h30,**
- **Améliorer la protection des donneurs d'alerte** (*Rapporteur : M. Pieter Omtzigt, Pays-Bas, PPE/DC*) : a pris position sur 4 amendements au projet de résolution et au projet de recommandation ;
- **Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme** (*Rapporteur : M. Klaas de Vries, Pays-Bas, SOC*) : a examiné un projet de rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution et un projet de recommandation ;
- **Suite des décisions du Bureau :**
 - i) Proposition de résolution : « Quand les droits de l'homme assurent la protection d'individus qui représentent une menace pour la sécurité nationale », consultation de la commission sur une éventuelle suite à donner : a proposé que le Bureau renvoie ce sujet à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, à prendre en compte dans la préparation de son rapport sur la "détention administrative" (*Rapporteur : Lord Balfe, Royaume-Uni, CE*) ;
 - ii) Pétition pour les droits des nouveau-nés survivant à leur avortement, consultation de la commission pour déterminer s'il y a un intérêt légitime de l'Assemblée : la commission a estimé qu'il n'y avait pas un intérêt légitime de l'Assemblée en la matière ;
- **Questions diverses :**
 - **Détentions de la CIA (enquête du Secrétaire général en vertu de l'article 52 de la Convention)** : le président a informé la commission que suite à ses lettres sur la question, il avait accepté une invitation du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à le rencontrer au cours de la session ;
 - **Proposition de M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) de créer un mandat de Rapporteur général sur la liberté de pensée, de conscience et de religion** : après un échange de vues sur la question, a décidé de ne pas donner suite à cette proposition ;
 - **Le renforcement de la protection et du rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe** (*Rapporteuse : Mme Mailis Reps, Estonie, ADLE*) : a accepté une demande de la rapporteure de tenir une audition sur ce sujet au cours de la partie de session de septembre/octobre 2015 et d'inviter deux experts, sous réserve de la disponibilité des fonds ;
- **le mardi 23 juin 2015 à 14h,**
- **Questions diverses (suite) :**
 - **Comment prévenir la restriction inappropriée des activités des ONG en Europe ?** (*Rapporteur : M. Yves Cruchten, Luxembourg, SOC*) : a accepté la proposition du rapporteur de saisir la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) pour avis sur la loi russe sur les organisations indésirables ;
 - **Sous-commissions** : a accepté un changement de la délégation allemande qui avait proposé de remplacer Mme Martina Renner (GUE) par M. Harald Petzold (GUE) à la sous-commission des droits de l'homme ;
- **L'abolition de la peine de mort dans les Etats membres et les Observateurs du Conseil de l'Europe, du Bélarus et dans les Etats partenaires pour la démocratie – aperçu de la situation actuelle** (*Rapporteuse générale sur l'abolition de la peine de mort : Mme Marietta Karamanli, France, SOC*) : a décidé, en l'absence de la rapporteure, de revenir sur ce point lors de la prochaine réunion de la commission ;
- **Participation des membres à des conférences, réunions, séminaires, etc.** : a entendu un compte rendu par M. Michael McNamara (Irlande, SOC) qui avait représenté l'Assemblée aux événements suivants :
 - le Conseil des Elections Démocratiques (de la Commission de Venise), 18 juin 2015 ; et

- la 103^{ème} session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), 19-20 juin 2015 ;
 - **Empêcher de toute urgence les violations des droits de l'homme lors des manifestations pacifiques** (Rapporteur : Mme Ermira Mehmeti Devaja, « L'ex-République yougoslave de Macédoine », SOC) : a tenu une audition avec la participation de M. Michael Boyle, directeur général, *the Northern Ireland Police Fund*, Belfast, Irlande du Nord, Royaume-Uni et M. John Dalhuisen, directeur pour l'Europe et l'Asie centrale, Amnesty International ;
 - **Questions diverses (suite) :**
 - **Les droits de l'homme dans le Caucase du Nord : quelles suites donner à la Résolution 1738 (2010) ?** (Rapporteur : M. Michael McNamara, Irlande, SOC) : a accepté une demande du rapporteur de tenir une autre audition et d'inviter deux représentants des autorités régionales, sous réserve de la disponibilité des fonds ;
 - **le jeudi 25 juin 2015 à 08h30,**
 - **Sous-commission des droits de l'homme** : a entendu une déclaration de la vice-présidente de la sous-commission à l'égard de sa réunion tenue à Strasbourg le 24 juin 2015 et a approuvé les propositions de la sous-commission concernant les listes des candidats au Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) soumises par les délégations parlementaires de la Belgique, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne. La commission a également approuvé la proposition de la sous-commission de rejeter la liste de la délégation d'Azerbaïdjan et de demander une nouvelle liste à cette délégation, et que le président de la commission écrive au président de la délégation azerbaïdjanaise pour demander des clarifications par rapport au curriculum vitae de l'un des candidats ;
 - **Questions diverses (suite) :**
 - **Forum Mondial de la Démocratie – de la participation à l'influence : les jeunes peuvent-ils revitaliser la démocratie ?** : a proposé M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) et M. Sergio Divina (Italie, NI) en tant que membres à la commission ad hoc du Bureau participant au Forum Mondial de la Démocratie du 18 au 20 novembre 2015 à Strasbourg ;
 - **Transparence et ouverture des institutions européennes** (Rapporteuse : Mme Nataša Vučković, Serbie, SOC) : a tenu une audition avec la participation de M. Francesco Maiani, professeur associé, Institut des hautes études en administration publique, IDHEAP, Lausanne, Suisse, et membre de la Commission de Venise (San Marino) ; M. Olivier Hoedeman, coordonnateur de la recherche et des campagnes, *Corporate Europe Observatory*, Bruxelles, Belgique ; et Mme Marta Hirsch-Ziembinska, chef d'unité, bureau de l'ombudsman européen, Strasbourg, France ;
 - **Abus de la détention provisoire dans les Etats parties à la Convention européenne des droits de l'homme** (Rapporteur : M. Pedro Agramunt, Espagne, PPE/DC) : a examiné un projet de rapport et a adopté un projet de résolution et un projet de recommandation. La commission a pris note de l'intention de Mme Beselia de soumettre un avis divergent à ce rapport ;
 - **Prochaines réunions** : a pris note des prochaines réunions
- Commission plénière :*
- Strasbourg, pendant la 4ème partie de session de l'Assemblée de 2015 (28 septembre – 2 octobre 2015)
 - Paris, 2 novembre 2015 (Bureau du Conseil de l'Europe)
 - Paris, 8 décembre 2015 (Bureau du Conseil de l'Europe)

La sous-commission des droits de l'homme (de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme), réunie à Strasbourg le 24 juin 2015 à 14h, sous la présidence de Mme Meritxell Mateu Pi (Andorre, ADLE), en ce qui concerne :

- **Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)** : a examiné et fait des recommandations à la commission plénière concernant les listes des candidats au CPT au titre de la Belgique, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne. En ce qui concerne l'Azerbaïdjan, la sous-commission a décidé de recommander à la commission plénière de demander à cette délégation de fournir une nouvelle liste, et de demander au président de la commission de demander des clarifications au président de la délégation azerbaïdjanaise concernant le curriculum vitae de l'un des candidats ;
- **Suivi du rapport annuel du CPT : pression sur les interlocuteurs du CPT** : a tenu une discussion avec trois représentants des délégations – M. Latchezar Toshev, expert en chef de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie et membre honoraire de l'APCE ; M. Bence Tuzson, membre de la délégation parlementaire d'Hongrie ; et M. Aleksandar Nikoloski, président de la délégation parlementaire de « L'ex-République yougoslave de Macédoine ». Les trois délégations avaient répondu à la lettre de la présidente demandant des détails sur les mesures prises pour enquêter sur les conclusions du CPT en ce qui concerne les représailles contre les interlocuteurs du CPT. La sous-commission a décidé de rendre les réponses écrites reçues (y compris celle de la délégation d'Azerbaïdjan, dont le président n'a pas pu assister), à la disposition du CPT. Elle a également invité sa présidente à rappeler aux autres délégations citées dans le rapport (Arménie, Espagne, Grèce, République de Moldova, Fédération de Russie et Ukraine), qui n'ont pas encore répondu à le faire en temps utile avant la 4e partie de session, au cours de laquelle la sous-commission poursuivra cette discussion.

Andrew Drzemczewski, Günter Schirmer, Agnieszka Szklanna, Anne-Katrin Speck

- cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe